UMONS
Université de Mons

ANNEXES AU REGLEMENT GENERAL DES ETUDES 2023-2024

Annexe 0 : Règles des jurys et règles d'évaluations 2023-2024

Annexe 1 : Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'accès aux études de master pour les porteurs de grades académiques de bachelier de type court

Annexe 2 : Liste des cas dans lesquels un étudiant originaire d'un pays tiers à l'Union Européenne peut être assimilé à un étudiant belge et documents à fournir

Annexe 3 : Droits d'inscription 2023-2024

Annexe 4 : Brochure d'information - Inscription au grade de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie

Annexe 5 : Calendrier de l'année académique 2023-2024

Annexe 6 : Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant le programme détaillé de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires

Annexe 7 : Procédure de recours à l'encontre d'une annulation d'inscription

Annexe 8 : Règlement des admissions 2023-2024

Annexe 9 : 100% Respect : procédures du dispositif anti-harcèlement